

Préparation à l'habilitation électrique B0-H0-H0V Exécutant Formation Recyclage

(DIN-FSE-02 rev 6)

Objectifs

Conformément à la NF C 18-510/A2, citer les dangers de l'électricité et identifier les risques liés à l'électricité dans l'environnement de travail.

Intégrer la prévention dans la préparation et mettre en application les mesures de prévention adaptées, Citer la conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie d'origine électrique.

Exécuter des travaux d'ordre non électrique sous la tutelle d'un chargé de chantier

Public Visé

Personnel exécutant des travaux d'ordre non-électrique sur ou dans l'environnement d'ouvrages (HT) ou d'installations (BT) électriques.

Durée

7 heures soit 1 jour

Pré Requis

Compréhension du français (lecture et écriture) requise.

Chaussures de sécurité, casque de chantier conseillés.

Norme NF C18-510/A2 § D.4.5.1 : « Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage »

Parcours pédagogique

Les bases de l'électricité (unités, limites...), les dangers et mesures de prévention.

La conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie d'origine électrique.

Les limites de l'habilitation « 0 » exécutant (autorisations, interdits, zones de travail, etc...)

HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

120 rue Newton
38550 SAINT Maurice l'Exil
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire
26 700 PIERRELATTE
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Citer les dangers de l'électricité.
- Identifier et analyser les risques liés à l'électricité dans son environnement de travail.
- Mettre en application des mesures de préventions adaptées.
- Intégrer la prévention dans la préparation et la conduite de son travail.
- Citer la conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie d'origine électrique.
- Connaître les limites des habilitations concernées conformément aux exigences de la norme NF C18-510/A2.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation théorique est basée sur un **auto-positionnement** permettant de réviser les acquis théoriques. La formation pratique est réalisée après la formation théorique.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :

- Une épreuve théorique destinée à évaluer les savoirs sous forme de QCM.
- Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les 2 tests. Un exemple de titre d'habilitation sera remis sur la base des résultats aux tests.

Modalités d'Accessibilité

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

Effectif

De 1 à 10 personnes

Version 18/12/2023

HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

120 rue Newton
38550 SAINT Maurice l'Exil
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire
26 700 PIERRELATTE
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601